VILLE DE
LAC-SERGENT

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU BUDGET 2024

Est, par la présente, donnée par le soussigné

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent adoptera les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 18 décembre 2022, à 19H00, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 23 novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23e jour de novembre 2023.

Vincent Rolland, directeur général et greffier